

PROTÉGER LES CHAUVES-SOURIS dans les monuments historiques

Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France 2018-2027



Direction régionale et
interdépartementale de
l'environnement et de l'énergie



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Les chauves-souris invisibles mais bien présentes en Île-de-France

Discrètes et nocturnes, les chauves-souris sont le plus souvent invisibles. Beaucoup les pensent alors absentes d'une région aussi dense et urbanisée que l'Île-de-France. Faux. **En région parisienne, 20 espèces de chauves-souris sont recensées, soit près du quart des espèces de mammifères sauvages de la région.**

Si elles se font si discrètes c'est qu'elles s'adaptent au rythme de vie de leurs proies favorites : les insectes. Quand ils disparaissent, en hiver, elles entrent en hibernation. Pour cela, dès l'automne, les chauves-souris vont chercher un abri : un **gîte d'hibernation**. Dans un arbre creux, une cave... Là, elles entreront en léthargie dès que le froid s'installe.

Puis, entre mars et fin avril, selon que le printemps soit précoce ou non, leur vie reprend... tout comme reprend celle des insectes. Progressivement,

elles quittent le domicile hivernal pour aller vers leur **gîte estival** dans les combles, les granges...

Les mâles se dispersent et forment de petites colonies, tandis que les femelles se regroupent en essaim pour assurer la mise-bas.

Les chauves-souris sont des espèces menacées qui jouent pourtant un rôle crucial, notamment dans la régulation des insectes comme les moustiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Pipistrelle commune peut manger l'équivalent de 600 moustiques en une nuit.



CYCLE BIOLOGIQUE des chauves-souris



Les monuments historiques, ces gîtes favorables aux chauves-souris

De nombreux types de monuments (ferme, église, château, aqueduc, grange, pont, etc.) offrent des possibilités de gîtes favorables aux chauves-souris quelle que soit la période de l'année.

ACCÈS POSSIBLES DANS LES BÂTIMENTS

pour les chauves-souris (Source : Fairon, J. 2003)



Les principales espèces trouvées dans les édifices franciliens :

- Pipistrelle commune ;
- Sérotine commune ;
- Grand murin ;
- Murin à oreilles échanquées ;
- Petit rhinolophe ;
- Grand rhinolophe ;
- Oreillard gris.



OREILLARD GRIS sous un toit
(© Biotope)

EN HIVER

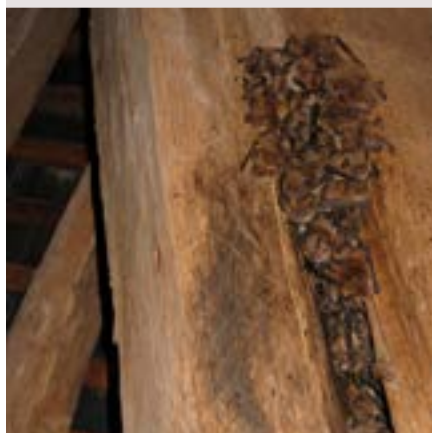
Caves, souterrains, et vieux ponts peuvent offrir l'humidité et les températures adaptées à l'hibernation.



VIEUX PONT EN PIERRE
pouvant accueillir des chauves-souris
en hiver et en été (© Arnaud Bak)

EN ÉTÉ

Combles, greniers ou autres interstices dans la charpente fournissent des gîtes chauds et obscurs favorables à l'installation des colonies. Les ponts au-dessus des cours d'eau et les vieux arbres des parcs forestiers offrent également des possibilités de gîtes pour différentes espèces de chauves-souris.



DANS LES COMBLES
une colonie de Murin à oreilles
échancrées (© Alexandre Mari)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les chiroptères ne sont ni des animaux constructeurs, ni des animaux destructeurs. Ils ne rongent, ni ne creusent et n'apportent aucun matériau pour établir leur gîte, et ne mangent pas la laine de verre (ni tout autre matériau d'isolation).

La seule trace qu'ils laissent de leur présence provient de l'urine et du guano qu'ils déposent à l'aplomb de leur lieu de colonisation. Ni leur urine ni le guano ne détruit le bois des charpentes. La présence séculaire de colonies populeuses dans des châteaux ou des bâtiments publics est la preuve qu'une longue colonisation ne menace pas les bâtiments. Toutefois plusieurs centaines de chauves-souris installées directement au-dessus d'une petite surface de placoplâtre peuvent parfois provoquer l'apparition ponctuelle d'auréoles brunes en été. Une bâche étanche, placée sous les essaims visibles, permettra une récolte automnale de bon engrais pour le jardin.

Comment faire une place aux chauves-souris ?

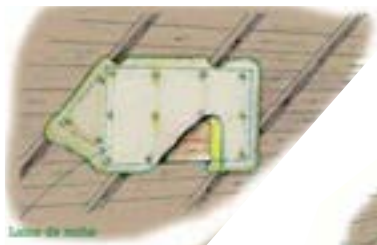
Cohabiter avec les chauves-souris c'est possible. Il suffit de penser à elles quand on réalise des travaux.

Il existe de nombreux types d'aménagements simples et peu onéreux permettant d'accueillir et de cohabiter avec ces animaux. **Les travaux d'entretien ou de rénovation des monuments historiques peuvent être l'occasion de maintenir ou favoriser l'installation des chauves-souris dans les édifices.**

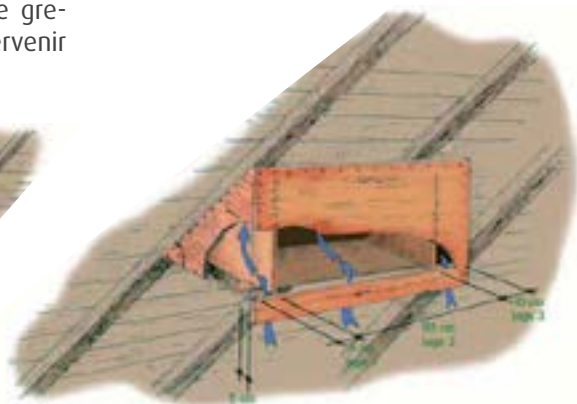
Il existe de multiples façons de prendre en compte la présence des chauves-souris tout au long des travaux :

- **éviter de faire les travaux au moment où elles sont là.** Planifier les travaux en prenant en compte l'écologie des chauves-souris et à ce titre intervenir lorsqu'elles ne gîtent pas dans le lieu prévu pour recevoir les travaux. Si votre toit est un abri d'hiver, il vaut mieux prévoir les travaux à partir du printemps. Inversement, si elles apprécient l'ombre de votre grenier en été, mieux vaut intervenir à l'automne ;

- **optimiser un accès existant** ou créer une ouverture adaptée au passage des chiroptères afin de faciliter leurs déplacements voire leur installation ;
- **laisser des interstices** et des petits espaces creux dans la maçonnerie ;
- **installer des gîtes artificiels** à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment afin de les favoriser ;
- **adapter l'éclairage des bâtiments** notamment au niveau des entrées et sorties de gîtes.



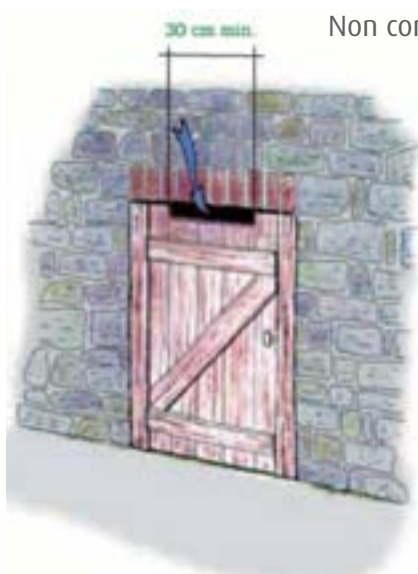
Gîtes artificiels





EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS

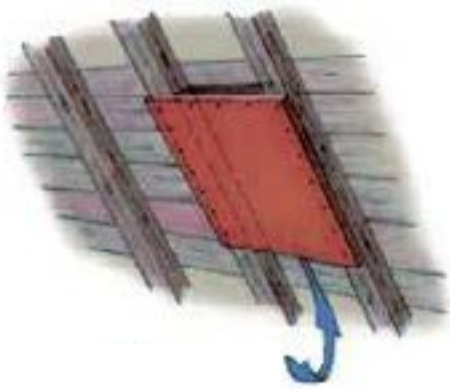
permettant aux chauves-souris d'accéder au gîte (Source : Fairon J. 2003)



Non contraignants



Faciles à mettre en place



Bibliographie : Fairon J., Busch E., Petit T., et al. 2003. Guide pour l'aménagement des combles et clochers des églises et d'autres bâtiments : Brochure technique N°4. Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles (Belgique) ; Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGRNE) de Wallonie, Namur (Belgique), 81 p.



Ils peuvent vous aider :

Les associations régionales et la structure animatrice du **plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France** peuvent vous accompagner et partager leurs expériences. Les nombreux spécialistes des chauves-souris (professionnels et/ou passionnés) que compte la région Île-de-France peuvent dans ce cadre vous aider à régler les cas simples de cohabitation avec ces petits mammifères.

N'hésitez pas à contacter les personnes en charge de l'animation du plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France, que ce soit pour signaler la présence de chauves-souris ou pour demander des conseils pour la prise en compte de ces animaux dans le cadre des travaux d'entretien ou d'aménagement de vos monuments historiques. Il ne s'agit en aucun cas de vous contraindre mais plutôt de vous apporter un suivi et des conseils afin de **contribuer à la préservation de ces espèces protégées et menacées**.

CONTACTS

Biotope

Julien Tranchard : +33 (0)2 38 61 07 94

Renaud Garbé : +33 (0)1 40 09 04 37

Azimut 230

<https://azimut230.fr/>

DRIEE Île-de-France

Manuelle Richeux : +33 (0)1 87 36 44 85

